

Le groupe d'experts

Source: CVCE. European Navigator. Étienne Deschamps.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/le_groupe_d_experts-fr-f2df4fb2-ad21-44c3-890f-030ddb101263.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



Le groupe d'experts

Le 6 mars 1970, le Conseil institue un groupe d'experts qui, placés sous la présidence de Pierre Werner, Premier ministre et ministre des Finances du Luxembourg, est chargé d'élaborer un rapport analytique permettant de dégager les options fondamentales d'une réalisation graduelle de l'union économique et monétaire de la Communauté européenne.

Le Comité Werner est composé des présidents du Comité des gouverneurs des banques centrales, du Comité monétaire, du Comité de politique conjoncturelle, du Comité de politique économique à moyen terme, du Comité de politique budgétaire et d'un représentant de la Commission. Les discussions animées au sein du Comité Werner témoignent de la divergence fondamentale qui oppose durablement les tenants de l'approche monétariste, c'est-à-dire les Belges, les Français et les Luxembourgeois, et ceux du courant économiste de la construction européenne, principalement les Allemands et les Néerlandais.

Les monétaristes situent l'unification monétaire à la base de l'intégration économique.

Les économistes considèrent au contraire que l'unification monétaire ne peut aboutir sans une coordination et une interpénétration préalable des politiques économiques.

Le rapport fait l'objet de rédactions successives qui permettent néanmoins d'aboutir à un compromis. Le texte intérimaire est approuvé par le Conseil des ministres le 20 mai 1970. Le rapport final lui est remis le 8 octobre 1970. La Commission s'inspire largement du rapport dans sa communication au Conseil du 29 octobre qui regroupe ses propositions pour les années à venir dans le domaine monétaire.